

Conférence de presse de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-marocaines, le terrorisme au Sahel, la situation en Syrie et sur la fraude fiscale, à Rabat le 4 avril 2013.

LE PRESIDENT : « Ce voyage et cette visite arrivent au terme de tous leurs moments forts. Je veux en remercier d'abord Sa Majesté le Roi, les autorités marocaines le gouvernement, le Parlement, toute la société civile qui a fait le meilleur accueil à ma délégation, et enfin la population qui s'est manifestée à plusieurs reprises.

Ce déplacement, cette visite d'Etat correspond à une relation exceptionnelle qui existe entre le Maroc et la France et qui a franchi une nouvelle étape à l'occasion de cette visite. Aussi bien sur le plan politique où la convergence entre le Maroc et la France sur les grands sujets internationaux est totale, que sur le partenariat économique où nous avons signé un certain nombre d'accords et fait comprendre tout l'intérêt qu'il y aurait à ce que les chefs d'entreprise français et marocains puissent faire de la « colocalisation » et en même temps de la coopération pour aller à la conquête des marchés sur le continent africain.

Enfin, nous avons pu, aussi bien à l'Université que lorsque je rencontrerai la société civile, montrer que le Maroc est une société pleine de ressources, de vitalité et qui progresse dans la voie de la démocratie, comme je l'ai dit devant le Parlement marocain.

C'était important de faire cette visite parce qu'il y a notamment en Afrique de l'Ouest et pour la Méditerranée des sujets qu'il nous revient de régler. Pour l'Afrique de l'Ouest, c'est la crise au Sahel. J'ai pu donner toutes les informations, avec le ministre des Affaires étrangères, sur ce que sera la suite de l'opération française au Mali et l'examen, par le Conseil de sécurité du déploiement d'une opération de maintien de la paix.

Pour la Méditerranée, nous avons rappelé combien elle était le cadre dans lequel nous voulions que l'Europe et les pays du Maghreb puissent engager une coopération de haut niveau. Avec la question toujours pendante, sur laquelle je suis revenu, du Sahara occidental, et où j'ai rappelé que la France voulait trouver une issue négociée et considérait que le plan marocain était une base sérieuse et crédible. Voilà, le sens de ce voyage.

Je vais d'abord répondre aux journalistes marocains puis, après, aux journalistes français. Je crois qu'il a été prévu trois questions pour chacun.

QUESTION : « Vous venez donc parler de la question du Sahara. L'intervention au Mali a révélé entre autres et cela a été reconnu implicitement, y compris par l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour la question du Sahara, Christopher ROSS, lors de sa dernière tournée il a reconnu que, effectivement, il y aurait une connexion avec le Polisario. Est-ce que vous confirmez ? »

LE PRESIDENT : « Non. Ce que je dis, c'est que dans l'instabilité du Sahel, il y a un risque que tous les conflits non réglés puissent alimenter la chaîne de l'instabilité et du terrorisme. Pour le reste, l'envoyé spécial du Secrétaire général va venir bientôt, ici même, au Maroc. Il cherche la voie pour appliquer les résolutions du Conseil de sécurité et trouver une issue négociée. Je pense que effectivement, quand il y a ce qui se produit au Sahel, nous devons encore, avec plus d'insistance et d'urgence, régler cette question qui est maintenant ouverte avec les souffrances que nous connaissons pour la population depuis plus de 30 ans ».

QUESTION : « Dans votre allocution hier à Casablanca, vous avez parlé de terroristes. puis de

... dans votre énoncé, les expressions, les deux parties de l'énoncé, par votre crainte de la radicalisation des terroristes djihadistes français. Y a-t-il un glissement sémantique entre ces expressions ? Djihadistes pour les uns et pas pour les autres ? Ou est-ce que c'est la situation sur le terrain qui vous contraint d'utiliser ces termes ? Ou est-ce le prélude d'un recul, peut-être, d'un recul sur le principe de la livraison des armes à l'opposition syrienne ?

LE PRESIDENT : « Sur la Syrie. Nous, nous souhaitons une solution politique. Nous la cherchons depuis des mois. 100 000 morts depuis deux ans ! Nous faisons tous les efforts pour que le pouvoir syrien comprenne qu'il doit laisser la place. Nous essayons de convaincre les Russes de favoriser cette transition politique. Parallèlement sur le terrain militaire, nous avons la preuve que le régime écrase la population civile avec des armes. Nous avons donc dit que c'est une situation de déséquilibre insupportable et que le embargo vaut jusqu'au mois de mai c'est une décision prise à l'échelle de l'Europe et qu'il y a des conditions avant de le lever.

La première de ces conditions, c'est que l'opposition soit unie. Nous avons fait en sorte de reconnaître cette opposition. Il y a eu, ces dernières semaines, un certain nombre, là aussi, de divisions, de querelles ou en tout cas de débats. La seconde condition que nous posons, elle est impérative, c'est que dans l'hypothèse où il y aurait une levée de l'embargo, il ne peut pas y avoir de livraison d'armes à des groupes dont nous pouvons craindre qu'ils les utilisent ensuite, y compris contre nos propres intérêts. Pour l'instant, nous faisons en sorte que l'opposition se structure, quelle soit reconnue et que, pendant cette période, la pression soit faite sur le plan politique pour qu'une issue soit trouvée ».

QUESTION : « Monsieur le Président, je voudrais juste revenir sur la situation des droits de l'Homme au Maroc, quelles sont vos attentes là-dessus ? »

LE PRESIDENT : « Au Maroc il y a un processus, qui est engagé depuis 10 ans. Il y a une Constitution qui a été adoptée en 2011 et qui comporte d'indéniables progrès. Il y a des étapes qui ont été franchies en termes de pluralisme, de liberté d'expression. Cela s'est fait dans la stabilité, dans le calme, parce que le Roi a su anticiper, parce que les partis ont pu également être à la hauteur de leurs responsabilités.

Maintenant, il y a toujours des imperfections, il y a toujours des retards. Nous faisons donc en sorte, sans qu'il y ait besoin de faire pression, de dire à nos amis marocains que ce processus étant le bon, ils peuvent avoir le rythme qu'il leur paraît le meilleur et qui paraîtrait le meilleur pour le respect des droits de l'Homme.

Nous sommes très attentifs aussi aux droits des femmes et là aussi il y a eu des progrès. Si nous ne les reconnaissons pas, alors cela voudrait dire que nous ne faisons pas la distinction entre des pays qui peuvent justement être une référence pour d'autres.

Un exemple. J'ai eu avec le Roi du Maroc des discussions tout à fait claires et franches là-dessus. Je dois dire qu'il est parfaitement lui-même mobilisé sur ces questions et notamment sur les questions aussi de ce qu'on appelle de développement humain, des droits humains et avec des conceptions qui sont proches des nôtres en matière de préservation de l'environnement, de développement durable, de droits des personnes, d'accès aux services essentiels.

Voilà pourquoi la France est toujours attentive à ces questions et fait en sorte de ne pas séjurer comme arbitre, mais d'intervenir, chaque fois que c'est nécessaire, pour régler des cas individuels. Et c'était le cas aussi, lors de cette visite ».

QUESTION : « La France vit en ce moment une crise politique. La déclaration que vous avez faite hier à l'Élysée avant de vous envoler pour Casablanca ne semble plus suffire pour en sortir. Alors nous avons deux questions. La première, c'est si vous avez des initiatives déjà envisagées et parmi celles-ci un remaniement gouvernemental pourrait-elle en faire partie ?

LE PRESIDENT : « D'abord, s'il y a des initiatives à envisager, ce n'est pas ici, au Maroc, que je vous les livrerai. Mais je comprends que face à ce qui s'est produit, qui est un choc considérable, c'est-à-dire qu'un homme qui était au gouvernement ait pu mentir comme il l'a fait non seulement au chef de l'État, au Premier ministre, mais au Parlement, à l'Assemblée nationale et sur un compte à l'étranger qu'il n'avait pas déclaré. Oui, c'est un choc qui appelle nécessairement des décisions.

Ces décisions, j'en ai annoncé une part sur le plan législatif. Nous avons besoin de continuer la

moralisation de la vie politique et même de la vie économique. Et il y a une indépendance de la justice à renforcer. Alors je vous le dis j'irai jusqu'au bout, jusqu'au bout sur ces questions parce que je n'ai rien à redouter de l'application stricte des textes quand ils existent et de l'introduction de nouveaux textes quand ils sont nécessaires.

Au contraire, parce que je suis le chef de l'État d'un pays qui est une grande nation, qui ne peut pas accepter d'être ainsi humiliée avec des affaires qui se succèdent depuis des années et je ne vais pas ici les égrener.

Il convient d'y mettre un terme, une bonne fois pour toutes. Il y aura toujours des indécidables, des personnes qui se comportent mal. Mais, à ce moment-là, tout sera fait pour qu'il y ait la prévention indispensable et la répression qui est absolument nécessaire ».

QUESTION : « Bonsoir Monsieur le Président. On a appris aujourd'hui que le trésorier de votre campagne électorale, M. Jean-Jacques AUGIER, est actionnaire de deux sociétés ayant des comptes offshore aux Iles Caïman. Confirmez-vous, comme il l'a dit lui-même, que vous n'étiez pas au courant de ces informations et, d'autre part, considérez-vous que ces faits sont répréhensibles ? »

LE PRESIDENT : « Je ne connais rien de ces activités et si elles ne sont pas conformes à la loi fiscale, je demande que l'administration s'en empare et permette de faire les rectifications si elles sont nécessaires. Je n'ai pas d'autres commentaires à faire parce que je ne connais rien de ces investissements ou de ces activités.

En revanche, ce que je peux vous dire, c'est que Jean-Jacques AUGIER a été le trésorier de ma campagne. Les comptes de campagne de 2012 ont été considérés par le Conseil constitutionnel comme parfaitement réguliers, parfaitement conformes au droit et avec toutes les exigences qui impliquent, justement, le respect de la loi.

Ce qui compte pour moi, car je me suis engagé là-dessus comme candidat, aujourd'hui Président, c'est que les comptes de campagne aient été validés, contrôlés et regardés comme conformes. Ensuite sur les activités privées, c'est à l'administration fiscale, s'il en est besoin, de faire son travail ».

QUESTION : « Bonjour, vous avez loué la stabilité du Maroc. Vous avez beaucoup insisté sur cet aspect-là. Est-ce que cela veut dire que vous considérez que le Maroc est définitivement à l'abri de ce qu'on a appelé les « printemps arabes » ? Est-ce que vous prenez vos distances par rapport aux « printemps arabes » justement ? Cette stabilité ne se fait-elle pas au prix de quelques entorses ? Je vais prendre deux exemples : en matière de liberté d'expression, l'un de nos confrères à l'AFP n'a pas reçu son accréditation et il y a toujours des militants du mouvement du 20 février qui sont toujours en prison. Merci ».

LE PRESIDENT : « Chaque pays a sa spécificité. Le Maroc en tant que tel n'a pas connu de « printemps arabe ». Il l'avait anticipé. Je suis allé il y a quelques semaines en Algérie. Il n'y a pas eu non plus de « printemps arabe » en Algérie mais il y a une autre évolution.

Ce que je souhaite aujourd'hui pour les « printemps arabes » et notamment pour la Tunisie qui a été le premier pays à se libérer d'une dictature c'est que les valeurs que les « printemps arabes » ont porté de liberté, d'émancipation, d'égalité entre femmes et hommes, de démocratie, de pluralisme, puissent être au bout du chemin. Alors que l'on sait qu'il y a des mouvements de repli, parfois de rupture

Pour ce qui concerne le Maroc, je l'ai dit, c'est un processus long qui a été engagé ici, qui a incontestablement eu des progrès pour la population et pour la représentation du pluralisme. Je suis allé devant le Parlement : les partis sont là, ils sont issus du suffrage universel. Est-ce que cela veut dire que tout est réglé, qu'il n'y a pas de problèmes en particulier ? Vous en avez cité deux que je connais. Je dis donc aux autorités marocaines, là aussi sans vouloir faire la leçon, que la liberté d'expression nous la connaissons, parfois nous la léprouvons, mais c'est un principe fondamental de la démocratie.

QUESTION Ne considérez-vous pas comme inévitable un remaniement du gouvernement ?

LE PRESIDENT J'ai dit que sur ces questions-là le gouvernement n'est pas mis en cause en tant que tel. Le gouvernement n'est pas mis en cause parce que, pour être clair, Jérôme CAHUZAC,

qui n'est plus membre du gouvernement, en a été écarté dès qu'une information judiciaire a été ouverte. Ce n'est pas le gouvernement qui est en cause, c'est un homme qui a failli.

Pour ce qui concerne le fonctionnement du gouvernement, il y a de ce point de vue pas de décisions à prendre car cela laisserait penser qu'il aurait quelque chose à voir avec l'affaire en question qui est une affaire individuelle £ mais qui est aussi une affaire suffisamment grave pour que l'on en tire des conclusions sur le plan de notre législation, sur le plan des comportements, sur le plan des conflits d'intérêt et sur le plan également des contrôles fiscaux. Merci à vous ».